J.L.

Compte-rendu de l'

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du samedi 4 mars 2023

Salle de l'Office de tourisme Val de Gers, à Masseube, et en visio-conférence

Après pointage des membres présents et en liaison visio, et après l'annonce des absences excusées, l'assemblée générale 2023 de l'association ASMA a été déclarée ouverte à 15h15, par son président, M. Lahcen Ghanmouni, et pouvant donc statutairement délibérer. (la liste des participants et des personnes excusées -avec ou sans pouvoirs donnés- est en fin du présent compte-rendu).

M. Jacques Garbay, adjoint au maire de Masseube en charge des associations, a également participé à cette réunion.

Autre invité présent, M. Guy Chabas, correspondant local de *La Dépêche du Midi*.

A- LES BILANS 2022

A-1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (***en pièce jointe 1***)

L'année écoulée a été marquée par des réalisations vitales pour les habitants du Cercle de N'Zala, notamment pour la ressource en eau, tant pour l'eau potable que pour l'irrigation.

Aussi, Lahcen Ghanmouni a t'il adressé des remerciements à l'équipe qui l'entoure, aux adhérents et aux partenaires qui soutiennent fidèlement, depuis de nombreuses années, ces actions solidaires suivies depuis Masseube.

A-2. RAPPORT D'ACTIVITE (***en pièce jointe 2***)

Il a été présenté par Jacques Lesponne, en tant que Secrétaire de l'association, en accord avec Lulu Muniente, adjointe, toujours fortement mobilisée pour de nombreuses tâches durant l'année. Des photos, commentées par plusieurs membres du Bureau, éclairaient l'exposé au fur et à mesure des points abordés.

Structuré en deux parties, ce bilan d'activités a ainsi détaillé plusieurs rubriques :

* ***Les actions 2022*** :

- relations fréquentes avec les amis et les autorités de N'Zala ;
  + le temps fort de novembre, avec la mission sur place de plusieurs membres du Bureau ;
- les recherches de financements, les contacts avec les financeurs ;
- la communication : les 4 Lettres trimestrielles, les articles pour la presse, le site internet, et la tenue du stand ASMA lors de 4 événements ;
- les contacts institutionnels : Consule du Maroc à Toulouse, et Président du Conseil départemental ;
- les réponses aux sollicitations,...

* ***Le fonctionnement 2022*** :

- les réunions régulières du Bureau ;
- les démarches administratives et les contacts locaux (Pharmacie Humanitaire Internationale, Secours Populaire, ..) ;
- la participation aux réseaux régionaux: Occitanie Coopération, COSIM Occitanie-Pyrénées.

A-3. RAPPORT FINANCIER (***en pièce jointe 3***)

Jo Muniente, co-fondateur d'ASMA, et actuel trésorier, a présenté en détail l'ensemble des mouvements financiers effectués en 2022.

On retiendra de ce bilan financier :

- **les recettes** diversifiées : adhésions, dons, subventions diverses, produits des ventes,...
- **les dépenses** : le financement des travaux (forages), la communication et les frais de fonctionnement.

Au final, l'année 2022 s'est terminée avec un bilan négatif, mais largement compensé par les disponibilités du début de l'année écoulée .

→ Soumis aux votes, ces 3 rapports (moral, d'activité et financier) sont adoptés à l'unanimité.

*

B- LES PERSPECTIVES 2023

B-1. PROGRAMME D'ACTIVITES (***en pièce jointe 4***)

Toujours dans le même esprit d'aide solidaire, l'association mènera ses actions selon les mêmes démarches :

- de relations avec les amis de N'Zala ;
- de mobilisation de financements, pour 2 grands projets 2023 :
  > en priorité pour la tranche 3 du forage d'Aït Kharrou ;
  > et la création d'aires de jeux dans 3 villages.
- de communication, interne et externe ;
- de mise en œuvre des conventions de partenariat avec 2 établissements scolaires (Campus La Salle Saint Christophe-Masseube, et Ecole primaire St Paul-Auch) ; pour les étudiants de BTS GPN de St Christophe, une proposition d'étude des besoins en eau pour les cultures vivrières des villages concernés pourrait être envisagée.

S'agissant du fonctionnement interne, seront renouvelées les réunions du Bureau et la participation d'ASMA aux réseaux régionaux, ainsi que son implication dans la vie associative locale de Masseube et de Val de Gers.

B-2. BUDGET PREVISIONNEL (***en pièce jointe 5***)

Selon une présentation analytique appréciée, le projet financier a été détaillé, s'organisant en plusieurs parties : les investissements, les financements, la communication, le fonctionnement, les autres actions,… Le budget prévisionnel 2023 est proposé en équilibre à hauteur de 23.101 €.

Le montant de l'adhésion 2023 est maintenu à 20 € par personne.

→ Soumis aux votes, ces 2 rapports (activités et budget) sont adoptés à l'unanimité.

* *

C- ELECTION DU BUREAU 2023

Il a été procédé à l'élection des membres du Bureau 2023, compte-tenu des candidatures déclarées. ***Ont ainsi été ré-élu·e·s, à l'unanimité***, aux différents postes à pourvoir, et composent donc **le Bureau d'ASMA pour 2023**:

* *président* : Lahcen Ghamnouni
* *trésorier* : Jo Muniente
* *secrétaire* : Jacques Lesponne
* *secrétaire-adjointe* : Lulu Muniente
* *membres consultatifs* : Sabah Bouzidi-Lhuissier, Marie-Hélène Mauco, Marie et Louis Mattio.

* * *

* * *

D- QUESTIONS DIVERSES

Un seul sujet est soumis à discussion :

- LE CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN (***en pièce jointe 6***)

Les participants ont été informés de l'obligation de validation du C.E.R. pour les associations susceptibles de demander des aides ou des agréments à l'Etat et aux collectivités territoriales.

→ ***Soumis aux votes, les 7 engagements du Contrat d'Engagement Républicain sont adoptés à l'unanimité.***

Conformément au Décret du 31 décembre 2021, cette décision figurera dans le site internet d'A.S.MA.

* * * *

L'assemblée générale 2023 d'ASMA a été déclarée close à 16h50.

Le président, *Le secrétaire,*

Lahcen Ghamnouni *Jacques Lesponne*

-> Le présent compte-rendu comporte *6 pièces jointes* :
- *pièce jointe 1* = rapport moral du Président
- *pièce jointe 2* = rapport d'activités 2022
- *pièce jointe 3* = bilan financier 2022
- *pièce jointe 4* = perspectives et projets 2023
- *pièce jointe 5* = budget prévisionnel 2023
- *pièce jointe 6* = Contrat d'Engagement Républicain

→ *Participants* :
Lahcen Ghanmouni, Jo et Lulu Muniente, Danièle et Jacques Lesponne, Marie-Hélène Mauco, Gérard Amelin
+ Maria Mattio [participante en visio-conférence, et pouvoir à Jo]

→ *Absentes excusées* : Mme Françoise Casalé, vice-présidente du Conseil Départemental, Magaly Ghanmouni [pouvoir à Lahcen], Lucette Campardon [pouvoir à Lulu], Fabienne Muniente [pouvoir à Jo], Marie-Josée Troadec, Sabah Bouzidi.